

*L. Roussel
1920*

L. VUILHORGNE.

LE

Puits aux Anglais

de Gerberoy

(1449-1670)



BEAUVAIS

TYPOGRAPHIE D. PERE. — A. CARTIER, GÉRANT.
IMPRIMEUR DE L'ÉVÊCHÉ

—
1896

LE PUIS AUX ANGLAIS

DE GERBEROY

Mon cher Rédacteur en chef,

L'un de vos confrères, *Le Pays de Bray*, dans son numéro de samedi dernier, 7 du courant, entretient ses lecteurs d'une prétendue découverte qui aurait été faite, ces jours passés à Gerberoy, du fameux puits aux Anglais ou des Anglais. Je ne veux pas contredire l'aimable correspondant de votre confrère et le chicaner sur quelques erreurs de faits commis par lui au courant de sa plume facile et féconde. Ce serait m'attarder à des vétilles qui, au point de vue où il s'est placé, n'ont assurément aucune importance.

Mais puisque ce puits remet en question un épisode militaire local qui a son intérêt puisqu'il s'agit de l'expulsion et de l'extermination dernière des Anglais à Gerberoy, qu'il nous

soit permis, après quelques lentes et consciencieuses recherches, d'apporter aussi notre contingent de notes, au texte si court de Pillet (dix lignes), notes puisées aux sources les plus autorisées et ignorées pour la plupart.

Il n'est si mince découverte, en histoire locale, dont on ne doive tenir grand compte, parce qu'elle vient la plupart du temps éclairer d'un jour nouveau un fait jusqu'alors équivoque ou contestable.

En principe, l'annonce de la découverte de ce puits, véritable nécropole anglaise, nous paraît tout au moins prématurée. Il ne s'ensuit pas néanmoins qu'il faille révoquer en doute, sans plus d'examen, l'existence de ce puits qui n'est rien moins que problématique. Il est, donc il peut et doit se retrouver. C'est ce que nous allons nous efforcer de démontrer en remettant les choses à leur vrai point.

Quand je disais, il y a un an, dans le *Journal de l'Oise*, à cette même place, que si l'on voulait parvenir à faire la découverte de cette tombe improvisée des Anglais (*antiquis inimicis Francorum*, des Actes capit.) il conviendrait de procéder par tâtonnements du côté de la Porte Notre-Dame ou de La Chapelle, non loin du boulevard de tilleuls qui a remplacé à l'est les fossés de la vieille cité picarde, je ne croyais pas être si bon prophète. Il est vrai que j'avais pour appuyer mon opinion trois textes très courts, mais aussi très probants, dont un *imprimé* (1679) et les deux autres inédits, mais en

tout cas tous les trois émanant de Pillet, en général chroniqueur de clocher si exact et si bien informé. Mais le bon chanoine de Gerberoy, en 1679, ne connaissait ni les chroniqueurs contemporains du fait de 1449, *Mathieu de Coucy* et *Jacques du Clercq*, ni les archives de Gournay-en-Bray, ni celles de l'Hôtel-de-Ville de Beauvais, ni les *Fœdera* de Rymer !

Qu'on ne se fasse pas non plus trop d'illusion sur l'intérêt très exagéré, à travers plus de quatre siècles de tradition, de ce puits à surprises, selon nous, très modestes. Les Anglais dont les ossements y peuvent être emmurés n'y sont pas en nombre très considérable. On le verra tout à l'heure par les textes. Mais je le répète, en l'état présent des travaux (et j'en parle de visu) il est intempestif encore de crier déjà victoire (*paulo minora canamus*).

Disons en passant, et pour n'y plus revenir, uniquement pour ne pas laisser s'accréditer une notable erreur échappée à l'attention toujours pourtant si sûre du correspondant du *Pays de Bray* que les généraux Lahire et Saintrilles n'ont absolument rien à faire ni à voir dans l'escalade et le massacre de 1449.

Revenons, il en est temps à notre siège de 1449 et d'abord faisons remarquer qu'après la brillante victoire, sous les murs de Gerberoy, par les troupes de Lahire et Saintrilles, le 9 ou 10 mai 1435, les Français n'avaient pu se maintenir à Gerberoy que deux ans.

« — Le jeudi 14 août 1437, disent les registres

de l'Hôtel-de Ville de Beauvais, Geoffroi de Saint-Bélin, qui commandait la garnison française de Gerberoy « requiert à la ville de Beauvais, que pour tenir Gerberoy contre les Anglais on lui ayde de quatre arbalétrés, deux couleuvrines, du trait de la poudre et une somme de sel, qu'il offre de s'obliger pour les restituer. Dient, le 22 août, qu'on est si peu fourny desdits habillemans (engins de guerre), qu'il vœuille tenir la ville pour excusée, mais qu'on lui donnera une somme de sel. » —

Ce gouverneur de Saint-Bélin était sous le commandement immédiat du fameux capitaine Lahire, lieutenant-général du Beauvaisis.

La ville redevient donc, faite de munitions, anglaise, et anglaise elle demeurera jusqu'à la totale expulsion des Anglais de la Normandie et de Gerberoy en particulier, c'est-à-dire jusqu'en 1449.

Durant ces douze années d'occupation étrangère la garnison ennemie s'associe à celles de Gournay et de Neufchâtel, et chaque nuit, ces hordes de détrouseurs armés « dérobent, coupent les gorges des marchands, dévestent les gentilshommes de l'obéissance du roy, sur le chemin de Paris à Amiens... Ils se font appeler les frais ou faux visages et se déguisent, pour ne pas être reconnus, d'habits dissolus... (Mémoires de Jacques du Clercq, livr. I, ch. II).

Un événement heureux va bientôt changer la face des choses et intervertir les rôles. La fortune des armées ne se montrera pas pour

nos troupes françaises toujours aussi implacable et aussi désespérée. Aussi bien en Normandie que dans le Beauvaisis, partout enfin on supporte impatiemment le joug anglais.

Les villes et les manants de nos villages n'attendent qu'une occasion pour le secouer et se remettre sous la protection du roi de France. Il est temps que le pays reprenne enfin possession de lui-même. L'année 1449 ne s'achèvera pas sans que notre malheureuse ville redevienne française. Une petite victoire va hâter cette délivrance.

Profitant d'une absence momentanée du gouverneur anglais de Gerberoy, nommé Jean Harpe, qui, avec une faible escorte, était allé faire visite à son frère Guillaume, — gouverneur de Gournay-en-Bray, — et le consulter sans doute sur le parti à prendre dans ces circonstances si difficiles (Manuscrit Cordier, Archives de Gournay-en-Bray) Colart de Mouy ou Moy, gouverneur du Beauvaisis Pierre de Bouffiers, seigneur de Ponches, de Caigny-en-Beauvaisis et de Bernieulles, mari d'Isabelle ou Elisabeth de Neuville Antoine de Crèveœur, ancien capitaine bourguignon à Gerberoy et une foule d'autres nobles des environs, « prirent d'eschelle le fort chasteau de Gerberoy, sur les Anglois qui estoient environ trente combattants, desquels la plus grande partie fust mise à mort. » — (Mathieu de Coucy, — Buchon, page 44, col. I.) —

Le gouverneur Jean Harpe, ajoute naïve-

ment notre chroniqueur « fust fort étonné quand il en apprit les nouvelles ».

— « Les Français massacrèrent tous les Anglais qu'ils rencontrèrent dans Gerberoy, les corps desquels furent jettés dans un puits à présent bouché, qui est hors la porte d'en bas ou de La Chapelle, au bout du plant de Nicolas Testard, sergent (huissier), qui s'appelle encore aujourd'hui (1670) le Puits des Anglais. » (Manuscrit inédit de J. Pillet, de 1670.)

Dans le Pillet imprimé il y a cette variante qui mérite qu'on s'y arrête, car rien ne doit être négligé dans la comparaison des textes pour préciser davantage et faire jaillir la lumière : « La tradition veut que le puits, cy-devant nommé le Puits des Anglais, qui était proche la porte de Notre-Dame en une maison depuis détruite » . . . etc. (page 229).

Enfin une troisième version tirée d'un compte de l'Hôtel-Dieu de Gerberoy, inédit comme le premier et daté de 1665, donne cette indication qui peut servir à retrouver les possesseurs actuels du Plant de Nicolas Testard. Ce compte, de la main de Pillet, se termine ainsi : « A quoy adjouster les droits seigneuriaux dus par M^e Baltazard du Saulchoy, à cause d'une partie de son plant qui relève de l'Hôtel-Dieu, sis hors les portes de Gerberoy à luy adjugé par décret fait sur Nicolas Testard et Barbé Clopin, sa femme. » (Archives de la ville de Gerberoy.)

A partir de 1449, Gerberoy fut délivré à ja-

mais de l'oppression anglaise, bien que nous ayons aujourd'hui la preuve qu'ils tentèrent un suprême effort et mirent tout en œuvre pour rentrer en possession d'une forteresse qui leur tenait tant à cœur et qui comme ville frontière était la clef de leur domaine de Normandie.

« Vers 1449, écrit Mathieu de Coucy, fut prise la ville de Conches, par le bailli d'Evreux. Alors . . . les chefs de guerre anglais voyant la prise . . . envoyèrent une ambassade à Chinon devers le roy de France ; c'est à scavoir M^e Jean l'Enfant, et une autre d'Angleterre pour le requérir qu'il leur fist rendre les dites places du Pont-de-l'Arche, de Conches et de Gerberoi ; sur quoy le roy fist response « que s'ils voulaient rendre Fougères au duc de Bretagne, son nepveu, avec tous les dommages qu'ils y avaient faits, il ferait rendre les trois places dessus dites en la main du roy d'Angleterre et non autrement. » (Buchon, p. 44, col. I.)

Mathieu de Coucy, picard par sa mère, a visité la plupart des villes et champs de bataille dont il parle ; en mesure par conséquent d'être bien informé sur tous les événements de son époque, on peut, sans crainte, ajouter pleine foi à son impartial témoignage.

Quant au puits que l'on a cru trouver à deux mètres de l'orme gigantesque qui borde le chemin de Gerberoy à La Chapelle, nous ne voyons, pour notre compte, nul inconvénient à ce qu'il soit bien celui dont on nous parle et reparle depuis quatre cents ans et plus.

Il nous semble seulement qu'on s'est trop hâté d'en divulguer la découverte. Maintenant qu'espère-t-on y trouver? peu de choses en tout cas. La garnison anglaise surprise, n'a eu que le temps peut-être de se revêtir de ses armes mais n'a pu ou dû rien emporter avec elle; l'attaque a été brusque et la mort quasi soudaine. Elle eut à peine le temps de se reconnaître.

Voilà, pour le succès de la cause de 1449, les faits sur lesquels nous tenions à nous appesantir, et dont il convenait, à notre avis, de ne pas exagérer l'importance, ni d'un autre côté, d'amoindrir en quel que ce soit l'intérêt. Ainsi ramenée, sans secousse, à ces véritables et justes proportions, cette reprise de la ville de Gerberoy sur les Anglais (nos implacables ennemis, disent les actes capitul, de Gerberoy de 1449) n'en reste pas moins comme un témoignage éclatant et consolant du courage de nos vieilles familles Beauvaisines et une belle page à rappeler de leur vie militaire sous Charles VII.

Voilà pourquoi enfin, il nous a semblé que cet heureux fait d'armes, tout à l'honneur de nos compatriotes d'autrefois ou de nos voisins méritait d'être l'objet des patientes recherches auxquelles nous nous sommes si complaisamment livré.

La question du puits des Anglais que l'on croyait un sujet épuisé, classé, enterré à jamais, revient brusquement en cause. Ce puits désert mais légendaire est un fond inépuisable qui permet de donner libre cours aux hypothèses et même aux affirmations les plus renversantes.

Cet attrait du merveilleux et de l'extraordinaire où l'on voit s'entrechoquer quelquefois les traditions les plus dissemblables sera toujours préféré, quoi qu'on fasse, aux données historiques qui n'ont pour toute parure que la simplicité, le naturel et surtout la véracité. Le simple est toujours dans l'art le compagnon du vrai. Mais, ici, chacun semble vouloir exercer, sous l'ombre d'un doute, la pénétration des amateurs de recherches locales et, en tout cas, l'on se fait comme un malin plaisir d'ébranler les convictions les plus solidement établies. L'on met en doute dans l'affaire de ce puits des Anglais, non notre bonne foi (elle n'a pas été surprise) mais la théorie émise à propos de ce puits qui ne serait plus celui que l'on croit, avec justes preuves, être situé dans l'enclos de M. Lebeau père, de Songeons, mais bien plutôt le puits de la place Lahire et Saintrailles (avec un S et non avec un X).

Nous allions, hier, prendre congé d'un grave citoyen de Gerberoy, possesseur privilégié de l'hôtel rajeuni des anciens gouverneurs Michel de Bricqueville, de Helandes, Brissot, etc., et où se trouve l'alcove occupée par le malin béar-

nais Henri IV, quand un vieillard octogénaire nous aborde et nous dit avec l'accent d'une conviction sincère « — que le puits servant aux besoins de la ville avait été creusé par les Anglais et que c'était là, non ailleurs que ceux qui jadis avaient procédé aux curages du puits avaient dû exhumer les dépouilles des ennemis du royaume. » Voici pour convaincre du contraire notre incrédule interlocuteur, deux notes finales qui répondent péremptoirement à l'objection soulevée par lui devant le propriétaire d'une maison qui a été visitée ou habitée, à Gerberoy, par quatre rois de France et par le cardinal de Richelieu (dite maison d'Henri IV).

— « Le premier novembre mil trois cent soixante-quatorze (1374) Robert Bigant, sergent (huissier) du Roy et nommé gardien de la dite sauvegarde..... me transportay à Gerberoi au chastel de Révérend père en Dieu Monseigneur l'Evesque (Miles des Diormans) et audict chastel à la requête des doyen et chapitre de Gerberoi, j'ay adjournay le dit Monseigneur de Beauvais à estre et comparoir par devant moy au dict Gerberoi, le..... à scavoir devant le puits de la dite ville de Gerberoi ou aller en ladite ville sur les lieux là où les dits de chapitre se voudroient complaindre dudict Monseigneur de Beauvais en cas de nouvelleté et luy faire pour ouïr le complainte de nouvelleté qu'entendaient lesdits doyen et chapitre de Gerberoi pardevant moy..... ensuite me transportay dudict chastel en l'estot de..... où le

bailli de Beauvais tenoit ses assises. » (*Sommier des titres du chapitre de Gerberoi. Manuscrit Yves de la Fraye, collection François, à Vrocourt.*)

Dans ce différend pendant, depuis 15 ans, entre les officiers du vidame-évêque et les officiers de la justice du chapitre, on le voit, ce puits de la place Lahire et Saintrailles existait déjà de temps immémorial et servait de lieu d'assignation aux sergents du roi pour y donner lecture ou notification aux gens processifs de l'époque des sentences ou autres pièces procédurieres. Il est donc antérieur à l'arrivée des Anglais et ne peut être leur ouvrage puisque l'on sait qu'ils ne commencèrent à occuper Gerberoy que vers 1419 jusqu'en 1449. Les habitants de nos jours peuvent donc boire en toute confiance, de cette eau filtrée par les couches de terrain crétacé qu'elle traverse. Ils n'ont rien à redouter des bacilles ou des microbes qui pourraient être tenus en suspension dans cette eau, tenue pour suspecte par notre octogénaire.

La machine hydraulique qui, depuis le 10 mai 1844, faisait monter, grâce à un moteur mû par le vent, l'eau du puits de 65 mètres de profondeur n'existe plus ou ne fonctionne plus (ingénieur et inventeur M Amédée Durand) mais les citadins continueront, comme par le passé, à puiser impunément de cette eau utilisée par leurs aïeux et par eux depuis plus de six cents ans sans croire que ce réservoir profond

où elle est captée, recèle le moindre débris d'armure des fils de l'avidé Albion.

Cette note interminable en réponse à la courtoise observation d'un très-honorable citadin de Gerberoy, qui a plus que personne au monde le souci et le respect des traditions orales concernant les faits et gestes de sa ville natale me semble clore définitivement une discussion qui n'a peut-être été intéressante que pour un modeste historien de clocher, mais qu'on veuille bien ne pas oublier que ce clocher est celui de la ville de Gerberoy, et cette ville elle-même à celui qui l'étudie avec patience n'a pas une maison, pas une cave, pas une ruelle, pas une porte cintrée en pierres, pas un souterrain enfin qui ne mériterait une petite monographie et ce ne serait pas là le chapitre le moins attachant, le moins piquant d'une bonne histoire provinciale comme celle que l'on nous donnera peut-être, un jour, de notre séduisant pays de Picardie.

Apud firmitatem Gerborredensem.

27 novembre 1896.

L. VUILHORGNE.

